



MÉMOIRES

DE LA

SOCIÉTÉ LINNÉENNE

DE PARIS,

PRÉCÉDÉS DE SON HISTOIRE,

PENDANT LES ANNÉES 1823 ET 1824.

~~~~~  
TOME TROISIÈME.  
~~~~~

PARIS,

AU SECRÉTARIAT DE LA SOCIÉTÉ LINNÉENNE,

Rue des Saints-Pères, n° 46, en face la rue Taranne,

ET CHEZ DESBEAUSSEAUX, LIBRAIRE, QUAI MALAQUAI, n° 15.

~~~~~  
1825.

---

# MELONNIÈRES MOBILES ET PARQUÉES

*Adoptées dans le jardin de Fromont, par M. SOULANGE-  
BODIN, correspondant.*

---

IL n'est pas de potager passablement organisé qui n'ait, sous une exposition méridienne, un coin réservé pour l'établissement des couches, et principalement pour la culture des melons, ce qui me fait donner à cet endroit le nom particulier de *melonnière*.

La melonnière est, en général, abritée du nord par un mur suffisamment élevé. Le mur qui la ferme du côté du midi, n'étant là que pour la clôture, doit être aussi bas que possible, et il est avantageusement remplacé par une palissade assez serrée pour empêcher l'accès des animaux. Les murs du levant et du couchant s'abaissent, en s'écartant de celui du nord, sur un angle déterminé par la hauteur que l'on a donné au mur ou à la palissade du midi. L'enceinte est d'une étendue proportionnée aux besoins du propriétaire.

On introduit continuellement dans cette enceinte des fumiers neufs. Ils s'y consomment en remplissant leur destination. Ils en sortent sous la forme de paillis ou de terreau propres à d'autres usages.

Mais les amas de fumiers, quelquefois considérables et toujours renouvelés, ne retiennent pas dans leur propre masse toutes leurs vertus. Ce que le jardinier leur demande surtout, c'est *la chaleur* que leur fermentation produit. Les autres principes utiles qu'ils contiennent, et qui constituent l'*engrais* proprement dit, incessamment lavés et délayés par les eaux de l'arrosoir ou du ciel, se répandent sur le sol et sont dispersés par les météores, ou bien ils pénètrent le sein de la terre aussi profondément que le souffre la perméabilité du sol, ils s'y accumulent, et y restent pour toujours déposés en pure perte. C'est véritablement un trésor enfoui.

J'ai été dans le cas, pour l'établissement de mes serres, de détruire une ancienne melonnière dont le fond de terre se trouve fortement saturé par une sorte de *lessive stercorale* à plusieurs décimètres de profondeur, et qui servait en outre de repaire à des myriades de courtilières dont on ne pouvait pas se débarrasser.

Cette observation m'a donné l'idée de ne plus replacer les couches, suivant l'usage, dans un endroit fixe et déterminé, mais de les porter successivement dans tous les carrés du potager, avec la simple précaution d'entourer ces carrés d'abris ou brise-vents, au moins par les côtés exposés aux mauvaises influences.

J'ai recueilli de cet essai les avantages les plus marqués et les plus prompts. Ils seront saisis par tout cultivateur. J'ai parqué ma melonnière comme le berger parque son troupeau, et mes couches, oserai-je achever la comparaison? ont déposé leur fiente et leur urine comme les brebis du laboureur.

Quand j'ai changé la melonnière de place, le carré abandonné a reçu un labour profond; il a donné sans engrais des légumes superbes, et conservé, pour long-temps, une fertilité que ne lui eussent point donnée les procédés ordinaires.

Mon système est susceptible encore d'être beaucoup perfectionné. Je le livre aux propriétaires, aux jardiniers instruits, et j'apprendrai avec plaisir les améliorations que la pratique leur fera découvrir.

J'ai laissé mes melonnières mobiles trois ans à la même place. Si mes brise-vents avaient été plus solidement faits, j'aurais essayé de les y laisser un peu plus long-temps.

Ces abris peuvent se faire, suivant le pays où l'on se trouve, avec la paille du seigle, du riz et du maïs, ou bien avec le roseau commun, avec le bel et utile *Arundo donax*, les élagures de saule, d'osier, d'aune, et autres bois un peu flexibles. Afin de pouvoir les transporter où l'on veut, et les réparer facilement en cas de besoin, il est bon de les établir par panneaux, que l'on fixe à l'aide de pieux.

Ces clôtures bien faites n'ôtent rien à la propreté qui doit régner dans un jardin. Leur simple aspect procure ce sentiment de satisfaction qu'excitent toujours les efforts et les utiles recherches de l'industrie; on peut les orner avec un cordon de vignes, de chèvre-feuilles, de ménispermes, de *Bignonia capreolata*, ou bien cultiver à leurs pieds des plantes potagères qui ont besoin d'appui, comme les haricots, les capucines, les pois, les dolics, etc.; on peut y palisser même des

pêchers tout formés pour en tirer immédiatement du fruit, etc., etc.

L'établissement, l'entretien et le renouvellement de ces brise-vents ne me paraissent pas devoir coûter plus que la construction et l'entretien d'une melonnière ordinaire.

J'ai obtenu un autre avantage sur lequel je ne comptais pas; les courtilières ont presque entièrement disparu.